

Le périodique communal de Nandrin Hiver 2012

Carrefour

Michel Lemmens, bourgmestre,
Daniel Pollain, Anne de Potter, Charlotte Tilman, Henri Dehareng, échevin(e)s,
les conseillers communaux,
Pierre Jamaigne, secrétaire communal,
l'Administration communale de Nandrin,
et son personnel.

Vous souhaitent une heureuse année

2013





Memento téléphonique

| | |
|---------------------------|---------------|
| Maison communale | 085/51.94.90 |
| Nandrin santé | 04/372.11.20 |
| Parc à conteneurs | 04/372.07.29 |
| Poste de Nandrin | 085/51.96.65 |
| École com. de Villers | 085/51.12.33 |
| École com. de St.-Séverin | 04/371.41.35 |
| École St.-Martin | 085/51.21.28 |
| Accueil temps libre | 0479/65.04.26 |
| Police de proximité | 085/51.27.10 |
| Zone de police Condroz | 085/41.03.30 |
| Police «Urgent» | 101 |
| Pompiers de Huy | 085/27.10.00 |
| Croix Rouge | 04/383.64.36 |

CPAS

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Central | 085/27.44.60 |
| Services administratifs | 085/27.44.61 |
| Fax | 085/51.26.81 |
| Service maintien domicile | 085/27.44.64 |
| Service social | 085/27.44.62 |
| Service guidance budget | 085/27.44.64 |
| Consultations ONE | 085/27.44.69 |
| Les canailoux (crèche) | 085/27.44.68 |
| Responsable de la crèche | 085/27.44.63 |
| Candidat réfugier politique | 085/27.44.62 |
| Service énergie | 085/27.44.65 |

Vos Élus à votre service

LEMMENS Michel 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Crèche, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

de POTTER Anne 04/371.27.82 - 0485/99.34.82
Environnement, Développement durable, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Epuration et Gestion de l'eau, Gestion des déchets, Jeunesse.
anne.depotter@nandrin.be

TILMAN Charlotte 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

DEHARENG Henri 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

ZUCCA Béatrice 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

L'administration communale vous accueille

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures
Le mercredi de 13h30 à 15h30
Le jeudi de 18 heures à 20 heures
Tous les jours au 085/51.94.90

Fermetures

| | |
|-----------|------------|
| Mardi | 25/12/2012 |
| Mercredi | 26/12/2012 |
| Mardi | 1/01/2013 |
| *Lundi | 1/04/2013 |
| Mercredi | 1/05/2013 |
| Jeudi | 9/05/2013 |
| *Vendredi | 10/05/2013 |
| *Lundi | 20/05/2013 |
| *Lundi | 22/07/2013 |
| Jeudi | 15/08/2013 |
| *Vendredi | 27/09/2013 |
| *Vendredi | 1/11/2013 |
| *Lundi | 4/11/2013 |
| *Lundi | 11/11/2013 |
| *Vendredi | 15/11/2013 |
| Mercredi | 25/12/2013 |
| Jeudi | 26/12/2013 |

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h. à 12h. au 085/51.94.76**

État civil

Naissances

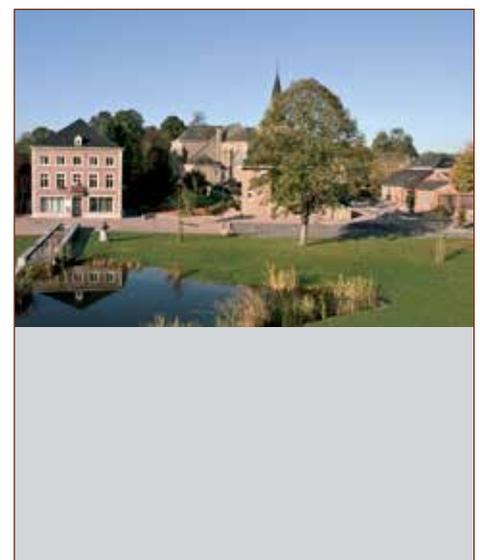
| | |
|-----------------------------|------------|
| GUSETOIU Cara | 19/08/2012 |
| GRAULICH Emilien | 28/08/2012 |
| DUPONT Morgan | 28/08/2012 |
| DIERCKX Clara | 03/09/2012 |
| VENUTO Sacha | 03/09/2012 |
| FRESON Léa | 03/10/2012 |
| LOMBA Sasha | 09/10/2012 |
| RICHIR Alexia | 17/10/2012 |
| CYPERS Juliette | 18/10/2012 |
| QUOIBION Sophie et Violette | 12/11/2012 |

Mariages

| | |
|---|------------|
| MARLER Alfred & BRABANT Colette | 22/09/2012 |
| BENEUX Gilbert & GERARD Linda | 06/10/2012 |
| DELLA VECCHIA Alvan & CRAPANZANO Sintia | 06/10/2012 |
| LEDUC Jean & BATAILLE Sabine | 20/10/2012 |
| LOZINA Ivan & EVELETTE Véronique | 27/10/2012 |
| BRAIBANT Philippe & GODEFROID Patricia | 17/11/2012 |

Décès

| | |
|-----------------------|--------------------------|
| FAGNOUL Marcel | 03/05/1922 20/08/2012 |
| NEUVILLE Marie | 06/12/1914 29/08/2012 |
| PIEDBOEUF Léona | 10/11/1921 01/09/2012 |
| COLLINGE Guy | 06/10/1944 02/09/2012 |
| EICHHORN Renée | 17/08/1923 13/09/2012 |
| DEMOULIN Elise | 05/05/1932 17/09/2012 |
| FLAGOTHIER Anne Marie | 26/10/1949 01/10/2012 |
| DAMAS Jean | 06/05/1930 19/10/2012 |
| SCHMITZ Bernard | 15/05/1961 04/11/2012 |
| COLMANT Edouard | 30/01/1945 13/11/2012 |
| MICHIELS Robert | 31/10/1942 23/11/2012 |



Le mot du Bourgmestre



Les tumultes des élections sont enfin passés et les résultats des urnes ont été entérinés par les autorités de tutelle. Comme dans chaque compétition, il y a des gagnants et des

perdants, des contents et des mécontents mais le résultat essentiel est l'arrivée d'un nouvel équilibre.

Nous voici donc repartis pour un nouveau cycle de 6 années. 6 ans de débats, 6 ans de projets, 6 ans de travaux avec, à la base, un renouvellement important des composantes de notre Conseil Communal puisque nous accueillerons pour nos travaux futurs pas moins de 8 nouveaux Conseillers Communaux.

J'espère que nos travaux seront fructueux et que ces « petits nouveaux » apporteront à leur tour leur pièce à l'édifice fragile qu'est l'exercice de la chose publique.

Rappelons-nous, quoi qu'il en soit, que les élus, Conseillers, Echevins et Bourgmestre, sont avant tout et, surtout, au service de la population. C'est en tout cas avec un tel esprit constructif que tous les membres du Collège et du Conseil Communal sortants, opposition comprise, ont travaillé durant ces 6 dernières années.

Je profite donc de l'occasion pour remercier tous les Conseillers, Echevins, non reconduits dans leurs fonctions, pour le travail effectué : Mme Véronique Pâques, M. Jean-Marie Beaujean, M. Dany Poncelet, Mme Isabelle Cornélis, Mme Patricia Zychla, Mme Suzanne Marquet, M. Antoine Biémont et Mme Sophie Vaessen.

Il me reste une personne à remercier. C'est bien sûr Joseph Nandrin. Après 18 ans au poste de Bourgmestre, Joseph Nandrin me cède les clefs d'une commune où il fait bon vivre et qui est prête à tous niveaux pour affronter l'avenir.

Une nouvelle équipe scabinale a donc été désignée par le Conseil Communal du 03/12/2012 et s'est très vite attelée au travail pour confectionner un budget communal qui sera voté avant Noël afin d'assurer la continuité du fonctionnement de notre commune. Vous trouverez les coordonnées et les attributions des nouveaux membres du Collège en page 2. Bien entendu, toute notre équipe est à votre écoute et votre attention.

Enfin, permettez-moi un rappel de circonstance car l'époque y est propice : nombreux sont les amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifices. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques mais aussi se protéger les yeux.

Pour clôturer ce premier mot du Bourgmestre, je me fais un plaisir de souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. ◀

Michel LEMMENS
Votre Bourgmestre.

Sommaire

| | |
|---------------------------------|---------|
| Mémento téléphonique | |
| État civil | |
| Infos Citoyens | |
| Le mot du Bourgmestre | 2 & 3 |
| École communale | 4 & 5 |
| Stage - Accueil temps libre | 6 |
| Sports & loisirs | 8 à 9 |
| Agenda | 11 |
| Plan déneigement | 12 & 13 |
| Environnement et mobilité | 16 & 17 |
| Prévention | 18 |
| Environnement | 19 |
| Action Damien | 20 |
| Les nouveaux Collège et Conseil | 22 & 23 |
| Détecteur de fumée | 24 |

La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2500 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2390 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin N° d'agrégation : P401092
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin.
Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :
Michel Lemmens, Bourgmestre
Daniel Pollain, Échevin
Pierre Jamaigne,
Secrétaire communal
contact :
communication@nandrin.be
Mise en page : olivierhermia@me.com
Photo couverture : Olivier Hermia



Tests sirènes

**Au cours de l'année 2013,
ces tests auront lieu :**

- le 3 janvier ;
- le 4 avril ;
- le 4 juillet ;
- le 3 octobre ;

**À cette date, les sirènes seront
actionnées entre 11h45 et 13h15.**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé

strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :

www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante :

alerte@ibz.fgov.be
ou **0800-94.133**

Les alcooliques

Anonymes

LES ALCOOLIKES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

www.alcooliquesanonymes.be

Tous les vendredi

4 Rue du Presbytère

4550 Nandrin

à 20h00

078/15.25.56

École communale de Nandrin

Sportive de l'année ?

Si vous circulez en voiture ou à pied dans les rues de Villers-le-Temple, vous avez sans doute dû la croiser sur son vélo rose, revêtu d'une chasuble fluo de sécurité.

Elle, c'est Natasha Mathieu, une petite élève de 9 ans de quatrième année primaire de l'école de Villers.

Pour venir à l'école, Natasha enfourche sa bicyclette tous les matins et parcourt les quelques centaines de mètres qui séparent son domicile de l'école.

« Maman n'a qu'une voiture et comme elle commence son travail plus tôt, elle n'a pas l'occasion de me conduire à l'école, alors je me suis dit que je pouvais y aller à vélo. Je mets ma mallette au dos et mon sac à tartines dans le panier à l'avant de mon vélo. Les automobilistes que je croise sont prudents mais je m'arrête quand même avant de tourner pour prendre la rue Joseph Pierco ».

Cela fait plus d'un an que Natasha vient à l'école à vélo et seuls la pluie et les très grands froids freinent son ardeur.

Un exemple à suivre...



Commémoration de l'Armistice

Cette année encore, tous les élèves se sont rassemblés aux monuments de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin pour la traditionnelle cérémonie du Relais Sacré.

Après avoir lu des textes rédigés dans le cadre des cours philosophiques, les enfants ont chanté la Brabançonne sous l'œil ému des porte-drapeau et autres sympathisants.

Voici un texte d'élève rédigé pour cette occasion :

Le ballon de la paix

Ce ballon, je l'ai gonflé avec de la gentillesse, de l'amour, des bisous et surtout avec du bonheur.

Ce ballon, je l'ai appelé la paix et le respect.

Après, je lui ai accroché une ficelle et un petit mot ; je l'ai lâché pour l'envoyer aux gens qui nous ont sauvé, pour qu'ils retrouvent le bonheur, la gentillesse, les bisous et l'amour que la guerre leur a volés.

Quand ils le dégonfleront, ils vont sentir tout ce que j'ai mis dans ce ballon et que je ressens pour eux.

Sur le petit mot, j'ai écrit : « je pense à vous et merci pour votre courage. »

Loula



Sauve qui peut...

Cette année scolaire, c'est le thème de la sécurité que les enseignants de l'école communale ont choisi dans le cadre de leurs journées de formation.

Cette première journée s'est déroulée le vendredi 28 septembre en collaboration avec le service régional d'incendie de Huy.

Au programme : un exposé théorique sur les dangers du feu et les différents moyens de le combattre... avant de passer aux exercices pratiques.

Portes ouvertes

MATERNELLE

Comment faciliter le passage entre le milieu d'accueil du tout-petit et son entrée à l'école maternelle ?

C'est cette réflexion qui a amené l'école communale à développer un projet bien-être de l'enfant depuis septembre 2009.

De quoi s'agit-il ?

Apprendre à se laver les mains, développer l'autonomie, assurer un temps de sommeil réparateur, prendre un goûter dans de bonnes conditions... telles sont les préoccupations qui ont motivé ce projet.

Chaque implantation dispose désormais des services d'une puéricultrice. Dès son arrivée en classe, elle veille à ce que les plus petits qui portent encore des couches soient changés et bien au sec.

Avant le repas, tous les enfants passent à l'évier pour apprendre à se laver les mains. La puéricultrice seconde ensuite l'institutrice dans l'organisation du repas en veillant à développer l'autonomie des enfants.

La récréation qui coupait le rythme naturel de l'enfant entre le repas et la sieste a disparu : la sieste commence dès la fin du repas. La couchette de chaque enfant est installée, celui-ci se couche confortablement sous son plaid et s'endort avec son doudou.

Après un sommeil de qualité, les enfants se réveillent naturellement, pas tous en même temps, il y a des petits et des grands dormeurs !

La puéricultrice propose alors des activités calmes aux enfants réveillés.

La sortie des classes a lieu à 15h40. Les enfants des classes maternelles qui restent à la garderie sont alors pris en charge par des accueillantes extrascolaires qui organisent le goûter dans le local « garderie des petits ».

Vous voulez en savoir plus sur l'organisation des classes maternelles et de l'école ?

Des portes ouvertes sont organisées pour vous :

- Le mercredi 17 avril à 10h30 dans l'implantation de Saint-Séverin rue d'Engihoul, 11 à Saint-Séverin.
- Le mercredi 24 avril à 10h30 dans l'implantation de Villers-le-Temple rue Joseph Pierco, 2 à Villers-le-Temple.

Pour tout renseignement, contactez Yves Melin, le directeur, au 085/511233.
ecole@nandrin.be - www.nandrin.be

NANDRIN

Enseignement communal



Garderies (maternelles et primaires) gratuites dès 7 h et jusqu'à 18 h 30.



École fondamentale communale de Nandrin

Deux implantations au coeur des villages

VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35



Avis aux (futurs) parents

Etre/Devenir parent dans l'Condroz ? Pas que d'impro, aussi d'info !

A partir de janvier prochain et durant toute l'année 2013, un cycle d'ateliers gratuits au sujet de la préparation à la grossesse, à l'accouchement et à la parentalité sera proposé dans votre commune et dans les communes voisines. Des ateliers ouverts à tous, concrets et interactifs ! Nous invitons tous les parents et futurs parents qui ont envie de s'informer à participer à ces ateliers !

Les séances auront lieu un mercredi par mois de 18h à 20h :

- Le 09 Janvier 2013 à Hamoir au Château Biron (Comblain-La-Tour) ;
- Le 06 Février 2013 à Anthisnes, salle de Lagrange ;
- Le 06 mars 2013 à Nandrin, salle de la fanfare ;
- Le 17 avril 2013 à Tinlot, accueil extra-scolaire ;
- Le 22 mai 2013 à Clavier, école de Clavier Station ;

Bloquez déjà ces dates dans vos agendas et pour plus d'infos et inscriptions : 0473/87 11 77

Une organisation du Planning Familial Ourthe-Amblève, du CLPS Huy-Waremme, de l'Aire de famille, de l'ONE et du Plan de Cohésion Sociale du Condroz.



Stage Accueil Temps

Libre à Nandrin

Vacances d'hiver

mercredi 2

jeudi 3

vendredi 4

janvier 2013

« Les jeux divers »



Infos pratiques :

- Ages : 2.5-12 ans
- Prix pour les 3 jours : 30€ le 1er enfant, 24€ le 2ème, gratuité le 3ème
- Lieu : Espace des Templiers, 4 rue Pierco à Villers le Temple
- Garderie : 7h30 - 9h et 16h - 17h30
- Activités : 9h -12h et 13h -16h
- Tenues vestimentaires adaptées
- Sieste : apporter le doudou et le change

Procédure d'inscription :

- 1) Obligatoire avant le stage au 0474/760 544 du lundi au vendredi entre 9h et 12h
- 2) Paiement en même temps que l'inscription sur le compte de l'Administration communale :
ING : BE 10340031211204
BIC : BBRUBEBB
- 3) Accepter le ROI et projet pédagogique le 1er jour de stage





Vous cherchez un lieu d'accueil familial et ... professionnel pour les premiers pas de vos bambins ?



Notre maison d'enfants
« Les CANAILLOUX »,
 les accueille de 7h30' à 18h00',
 dans un cadre verdoyant.
 Pour un renseignement ou une visite,
 contactez le CPAS de Nandrin
 au 085/27 44 60

Ensemble, poursuivons notre belle action humanitaire.

26 ans après Tchernobyl : les conséquences sur la santé des enfants de Biélorussie.

Le Dr Galina Bandajevskaya, pédiatre biélorusse, a présenté en mai dernier une étude épidémiologique au Forum de Radioprotection à Genève. Elle concerne l'état de santé des enfants au bout de 25 ans de contamination radioactive (essentiellement à la suite de la consommation régulière d'aliments).

En Biélorussie, depuis l'an 2.000, le nombre d'enfants de moins de 18 ans a chuté de 35,8%. 26% seulement des enfants sont en bonne santé, tous les autres présentent des anomalies du système circulatoire dont l'hypertension, des troubles du rythme cardiaque et des malformations cardiaques. Certains enfants doivent bénéficier de pacemaker !

L'incidence des tumeurs cancéreuses de la thyroïde a nettement augmenté. Idem pour les cataractes, en principe rarissimes pour cette tranche d'âge.

Les malformations congénitales sont passées de 250/100.000 en 2002 à près de 700/100.000 en 2010 !

Conclusions de cette étude : **la santé de la population infantile de la Biélorussie s'est détériorée depuis Tchernobyl.** Pour la consultation complète de cette étude en français : consultez notre site : www.aset.be/article139

Une chose est certaine, la santé des enfants est mise en danger par cette pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Depuis 22 années, notre association accueille des enfants biélorusses en Belgique. Au cours des 5 dernières années, nous avons fait contrôler le taux de caesium 137 qui s'accumule dans leur organisme. Les résultats ont prouvé à suffisance que : **un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.**

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. **Faites partie de nos familles d'accueil.** Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août demande peu de dépenses.

N'hésitez pas, notre association « ASET : Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl », située en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements :

Josine Deru au **087/468993**

Marcel et Renée Gilsoul au **085/23.16.95**

Mireille Nahon au **04/358.84.41**

Par e-mail : aset@skynet.be

En visitant notre site Internet : www.aset.be

Formation Développement personnel

De mon projet personnel à mon projet professionnel

Contenu :

- Partage sur les expériences vécues, le parcours de vie de chacun : mon projet personnel.
- Quels sont mes objectifs et comment les atteindre ?
- De nombreux ateliers proposés : la gestion de conflits, la gestion du stress, les techniques d'expression théâtrale, le travail en groupe, la façon de poser une question (ouverte/fermée), la valorisation de soi et la qualité de vie, les différents domaines de vie (professionnel - familial - social - individuel: importance pour moi de chaque domaine), le développement artistique, les traits de la personnalité : mon portrait, composition d'un visage, les techniques de créativité (Mandala), la visualisation positive et sophrologie...
- Travail sur son projet professionnel : recherche de formations possibles, initiation à l'informatique (si besoin), recherche d'emploi en ligne, les différents contrats de travail, droits et devoirs des travailleurs
- Réussir son embauche : CV, lettre de motivation, évaluation.. En collaboration avec la MIRHW (accompagnement, jobcoaching)

Période de formation :

- 190 hrs de formation

Conditions :

- Être demandeur d'emploi, bénéficiaire du revenu d'insertion ou être sans revenu
- Avoir plus de 18 ans
- Ne pas avoir dépassé le 2ème degré du niveau secondaire
- Dérogation possible

Lieu de formation :

Rue du Parc, 5
 4570 Vyle-et-Tharoul
 085/41.31.91
info@devenir.be - www.devenir.be

Défraiements :

Cette formation est reconnue par le FOREM et à ce titre elle donne droit aux stagiaires demandeurs d'emploi à un défraiement de 1 euro brut de l'heure, des frais de déplacements ainsi que des frais de garderie d'enfants.



Sports & loisirs à Nandrin!

Aïkido

Club « La Spirale »

(à partir de 7 ans)

DOJO : Budo-Ryu

Fond de Bêche, 19 - 4550 Nandrin

Enfants (dès 7 ans)

MARDI: 18h00-19h00 ; JEUDI: 17h30-18h30

Adultes (dès 14 ans)

MARDI: 18h00-20h00 ; JEUDI: 17h30-19h30

Contact :

Jacques MAINIL 0472/23.55.92

Courriel : Christiane DUCHESNES

cduchesnes@hotmail.com

Site internet : <http://www.budoryu.net>

Badminton

de type récréatif pour séniors.

Horaires : tous les lundis, mercredis et vendredis de 12h30 à 13h45.

Contact :

VAN HEDE Juan

10, rue de la chapelle - 4550 NANDRIN

085/51.20.54 GSM : 0474/34.99.80

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact :

04/336.04.38

charlesuze@skynet.be

086/34.42.07

g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact :

0497/79.00.37

nodu@hotmail.com



Gym

Enfants de 3 à 4.5 ans

(2.5 ans si essais positifs)

- Psychomotricité et, gymnastique de base adresse, audace, expression, rythme...
- construction d'un schéma corporel tonique,
- coordination dynamique générale, jeux associatifs ...

Le mercredi de 16h45 à 17h45

Enfants de 5 à 8 ans

- Gymnastique de base, gymnastique sportive
- Stimulation dynamique du schéma corporel, renforcement de la musculature et de la posture
- Gestion de l'endurance, de la souplesse, ...

Le mercredi de 17h45 à 18h45

Contact :

085/51.14.95 - 0495/16.93.88

Vincenthenquet93@hotmail.com

KAEROBIC

Le Kaérobic est un mélange de karaté et d'aérobic pour développer souplesse, condition physique et musculature, le tout dans une ambiance ludique et en musique.



Les cours de Kaérobic sont réservés à un public exclusivement féminin âgé de 12 à 65 ans.

Pas besoin de pré-requis, les cours sont tous niveaux et chacune fait à son rythme et selon ses capacités.

Kaérobic à Nandrin et Villers-Le-Temple : Nandrin

Salle Budo Ryu

19, Rue Fond de Bêche à 4550 Nandrin

Horaire :

Lundis 20h - 21h15

Villers-Le-Temple

Espace des Templiers

4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Horaire :

Mercredis 20h - 21h15

Abonnements :

Par an, par trimestre, par carte de 10 leçons.

Infos et inscriptions :

Inscription préalable vivement conseillée.

www.kaerobic.com

0476/43.98.41

info@kaerobic.com



Kick Power Training

Vous recherchez un sport complet qui vous permet de vous défouler, de vous remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress, nous pouvons vous apporter cela au Kick Power Training.

Un travail cardiovasculaire qui vous permet de retrouver votre condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à votre propre rythme sans aucun contact, les séances se terminent par une série d'abdos fessiers et vous permet de réaliser vos objectifs. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Une équipe de professionnels s'occupe de vous et vous permet d'arriver à la hauteur de vos ambitions.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté, 30 années d'expérience ça compte.

A l'espace des Templiers

Villers le Temple

Abdos, fessiers, cardio

0476/94.37.01



Rester en Forme

L'activité physique à partir de 40, 50 ans et après 60 ans

stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives

- adaptées à votre niveau

- encadrées par un professionnel attentif

- dans une ambiance décontractée, en journée et en avant soirée !

Goûtez au plaisir du mouvement ...

Venez nous rejoindre à Nandrin !

le vendredi 14h00 : marche nordique

le jeudi 15h45 : étirements et souplesse

le lundi 9h30 : gym douce et posturale

le lundi 11h00 : badminton

Ensemble, bougeons pour rester en forme !

Contact :

www.resterenforme.be

Olivier HENRY 0486 / 80.67.64

Arts du cirque

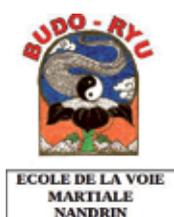


Depuis plus de deux ans, certains privilégiés de 4-12 ans ont le plaisir de s'initier aux Arts du Cirque à l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple. Cette année, le cours prend l'aspect d'un atelier créatif où les qualités de chaque enfant sont au service de diverses créations spectaculaires. *

*Par le jeu et des exercices variés, les enfants découvrent et s'approprient diverses techniques circassiennes (jonglerie, équilibre, théâtre,...). Ils évoluent aussi vers un spectacle de fin d'année haut en émotions et couleurs! *

*Vu le succès des années précédentes, Mathieu et moi-même nous réjouissons d'accueillir vos enfants le mercredi après-midi entre 13h30 et 16h30. Les horaires sont établis en fonction du nombre d'enfants et de leurs âges.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos bambins par mail - maxime.lorquet@gmail.com ou par téléphone - 0485/83.07.03. Au plaisir de vous ouvrir les portes de notre cirque! ~~~MaxiMe~~~
- plus d'infos: www.ducirque.be



BUDO-RYU

Activités:

JU JUTSU
à partir de 12 ans
le vendredi de 19h30
à 21h

TAI CHI CHUAN
le vendredi de 18h30 à

19h30

dojo : fond de bêche, 19

NANDRIN

contact : Christian LONDOT 085512291 &
0476354049 contact@budoryu.net www.
budoryu.net



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?
Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au

Badminton.



Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
de 12h30 à 13h30

à VILLERS-le-TEMPLE : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Les bienfaits du badminton :
Améliore la coordination, la souplesse et l'équilibre.

Fait travailler les muscles fessiers (accélération), abdominaux et dorsaux (réception et renvoi du volant), renforce les articulations. Développe la perception dans l'espace et l'acuité visuelle.

Améliore l'endurance, lutte contre l'obésité, le stress ou l'anxiété.

A long terme, la pratique du badminton améliore : l'endurance, les réflexes, la perception et la coordination des mouvements, la technicité, le centre de gravité.

Les contre-indications du badminton :
Le badminton, bien qu'il sollicite la plupart des muscles et articulations du corps, n'est pas un sport à déconseiller ou dangereux.



Ateliers Arts au Village

EXPOSITION ANNUELLE
Art au Village 2013

Peintures, peinture sur porcelaine, dessins, aquarelles, sculptures, photos réalisés par des artistes régionaux.

C'est avec grand plaisir que nous vous recevons : les samedi 9 et dimanche 10 février de 14 à 19h.

Tirage de la tombola picturale : le dimanche 10 février à 18h30

Lieu : salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul à 4550 NANDRIN

Pour tous renseignements complémentaires :
Yvette Gresse au 04.371.55.11, après 17 heures ou sur le blog : <http://artauvillage.sky-netblogs.be/>
L'atelier « Art au Village » est ouvert le vendredi de 18h45 à 21h30

Nous remercions l'Administration communale de NANDRIN, ainsi que le service de la Jeunesse de la Province de Liège et le comité Culturel de NANDRIN pour leur aide.

Les ateliers

d'Arts Plastiques invitent

Toute personne âgée de plus de 14 ans, et désireuse de s'initier ou de se perfectionner au dessin ou à la peinture artisanale, peut se joindre à nous dans une ambiance très conviviale, et passer quelques heures agréables, avec deux professeurs diplômés et très expérimentés, tous les samedis après-midi de l'année scolaire, de 14 à 17 heures, dans les locaux de l'ancienne école communale, près de la bibliothèque.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mme Blavier - Giet au 085/51 11 57 ou à M. Locht au 085/51 35 46

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1er n°1

Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, Place Baudouin 1er n°7 à Villers-le-Temple - 085/511 399 ou 0495/497 239



Télé-Accueil

Créé depuis 1970, Télé-Accueil Liège est un service d'aide par téléphone qui s'adresse à toute personne en difficultés psychologiques. Il est accessible nuit et jour sans interruption les 365 jours de l'année en formant le 107, numéro gratuit unique pour toute la Wallonie.

Télé-Accueil est à l'écoute de manière anonyme de tout un chacun quelle que soit la difficulté rencontrée sur son parcours.

Cette aide est apportée exclusivement dans le cadre de la relation téléphonique, sans intervention extérieure. Elle consiste à offrir un espace d'écoute, de compréhension au plus proche du vécu de l'appelant. Lorsque cela est nécessaire, la personne qui appelle peut aussi être informée et orientée vers les services de terrain qui pourraient répondre à leurs besoins. La position de Télé-Accueil s'inscrit dans cette perspective de relais.

Par ses caractéristiques spécifiques et structurelles, Télé-Accueil apparaît d'emblée comme un service dont la fonction première est de répondre aux situations de crise. C'est ainsi qu'il est reconnu et agréé par les Pouvoirs Publics comme « centre de crise et de prévention du suicide ».

En 2011, Télé-Accueil a décroché 12.369 appels dont un peu plus de 20 % étaient des appels de personnes en crise.

Le nombre de ces appels est en constante évolution depuis plusieurs années, la lourdeur et la multiplicité des difficultés présentées par les appelants ne cessent d'évoluer.

Télé-Accueil est dans un projet de recrutement de nouveaux bénévoles pour assurer ces permanences de plus en plus chargées surtout les nuits. Il faut savoir que plus de la moitié des appels parviennent entre 16h et 02 heures du matin, lorsque les services présents sur nos communes ont fermé leurs portes.

Le fonctionnement du service est actuellement assuré par une bonne soixantaine de bénévoles, hommes et femmes rigoureusement sélectionnés, formés et encadrés par des professionnels (une directrice, deux psychologues formatrices et deux secrétaires).

Renseignements :
TELE-ACCUEIL LIEGE a.s.b.l.
BP 50 - 4020 LIEGE

Par mail à l'adresse suivante :
tele.accueil.liege@gmail.com
www.tele-accueil-liege.be



Qui peut m'aider à obtenir mon permis de conduire ? Dès janvier 2013 à Marchin



- **Formation au permis théorique**
- **Séance d'entraînement à l'examen**
- **Accompagnement à l'examen**
- **Formation aux manoeuvres**
- **Transport vers le lieu de formation**
- **Garde d'enfants assurée**

Intéressé ? Appelez le 0476/55.73.26 ou contactez cecile.hue@marchin.be



Centre d'esthétique et d'amincissement.

- Epilation définitive :
laser diode light sheer
- Solarium
- Centre Quality Label Power Plate
- VIP CHROMO System
- Nouveau DEBUSSY :
lampes de 100 watts : 2x plus efficaces

80, Rue de la Croix-André • 4550 Nandrin
Tél. 04 371 28 36 • www.pointbeaute.com • Gsm 0476 98 53 13

Agenda

| Janvier | |
|---------|--|
| 1 | Fermeture de l'Administration communale (Nouvel an) |
| 3 | Bibliobus |
| 6 | Dîner choucroute à Saint-Séverin |
| 14 | Bibliobus |
| 17 | Bibliobus |
| 19 | Repas du RSCCN à Saint-Séverin |
| 21 | Bibliobus |
| Février | |
| 2 et 3 | Soirée-spectacle du comité scolaire de Saint-Séverin/ Carnaval des enfants à Saint-Séverin |
| 7 | Bibliobus |
| 8 | Conférence Société Royale Horticole : Gestion des déchets tant ménagers qu'horticoles |
| 9 et 10 | Exposition de peintures et dessins « Art au Village » à Saint-Séverin |
| 11 | Bibliobus |
| 16 | Goûter des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin |
| 21 | Bibliobus |
| 22 | Collecte des encombrants |
| 23 | Courses cyclistes RSCCN à Saint-Séverin |
| 24 | Marche ADEPS Saint-Séverin |
| 25 | Bibliobus |
| Mars | |
| 7 | Bibliobus |
| 11 | Bibliobus |
| 16 | Carnaval à Saint-Séverin (Les Amis de la Romane) |
| 21 | Bibliobus |
| 25 | Bibliobus |
| 31 | Marche ADEPS Villers-le-Temple |



TAXI Condruzes

Appelez le **085 27 46 10**

Permanence téléphonique
les jours ouvrables
9h00 - 16h00

Horaire de transport :
du lundi au vendredi
8h00 - 18h00

Les deux véhicules du service « Taxi Condruzes » circulent dans nos villages et permettent de vous déplacer.

Rappel du tarif :

- Trajet individuel : 0,30 € /km /pers (en dessous de 8 km : forfait de 2,40 €)
- Trajet collectif (à partir de 3 personnes) : 0,20 € /km/ pers
- Temps d'attente : 6 € de l'heure (si vous

souhaitez par exemple que notre chauffeur vous accompagne pendant que vous faites vos courses). Le premier ¼ h est offert.

N'hésitez pas à en parler à vos voisins, amis, connaissances, ... à vous regrouper (min 3 pers), vous bénéficiez ainsi d'un tarif plus avantageux (0, 20 €/km / pers)

Renseignements et réservations :
085 27 46 10



Le CPAS de Nandrin recrute un ouvrier/chauffeur polyvalent à mi-temps

Votre fonction

- chauffeur pour le service du Nandrin-Bus (transport de personnes, chargement et déchargement de courses, maintenance et nettoyage des véhicules, distribution de repas chauds)
- agent technique adjoint affecté au service dépannage (réalisation de petits travaux et réparations chez les bénéficiaires, conseils, achat de matériaux, rangement et maintenance du matériel, entretien et maintenance des bâtiments)
- agent technique pour la réalisation d'audit énergétique (accompagnement de l'assistante sociale pour la réalisation d'audits, conseils, se tenir informer sur les nouvelles techniques, assister à des formations)

Vos aptitudes

- esprit d'initiative
- sens du contact humain
- précision, soin et organisation
- disponibilité et polyvalence face à la diversité des situations
- respect de la déontologie, de l'éthique ainsi que des procédures en vigueur

Votre profil

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union Européenne
- avoir minimum 18 ans
- être de bonne conduite, vie et mœurs
- répondre aux conditions du décret APE et être en possession d'un passeport délivré par le FOREM
- disposer d'un permis de conduire B à titre définitif

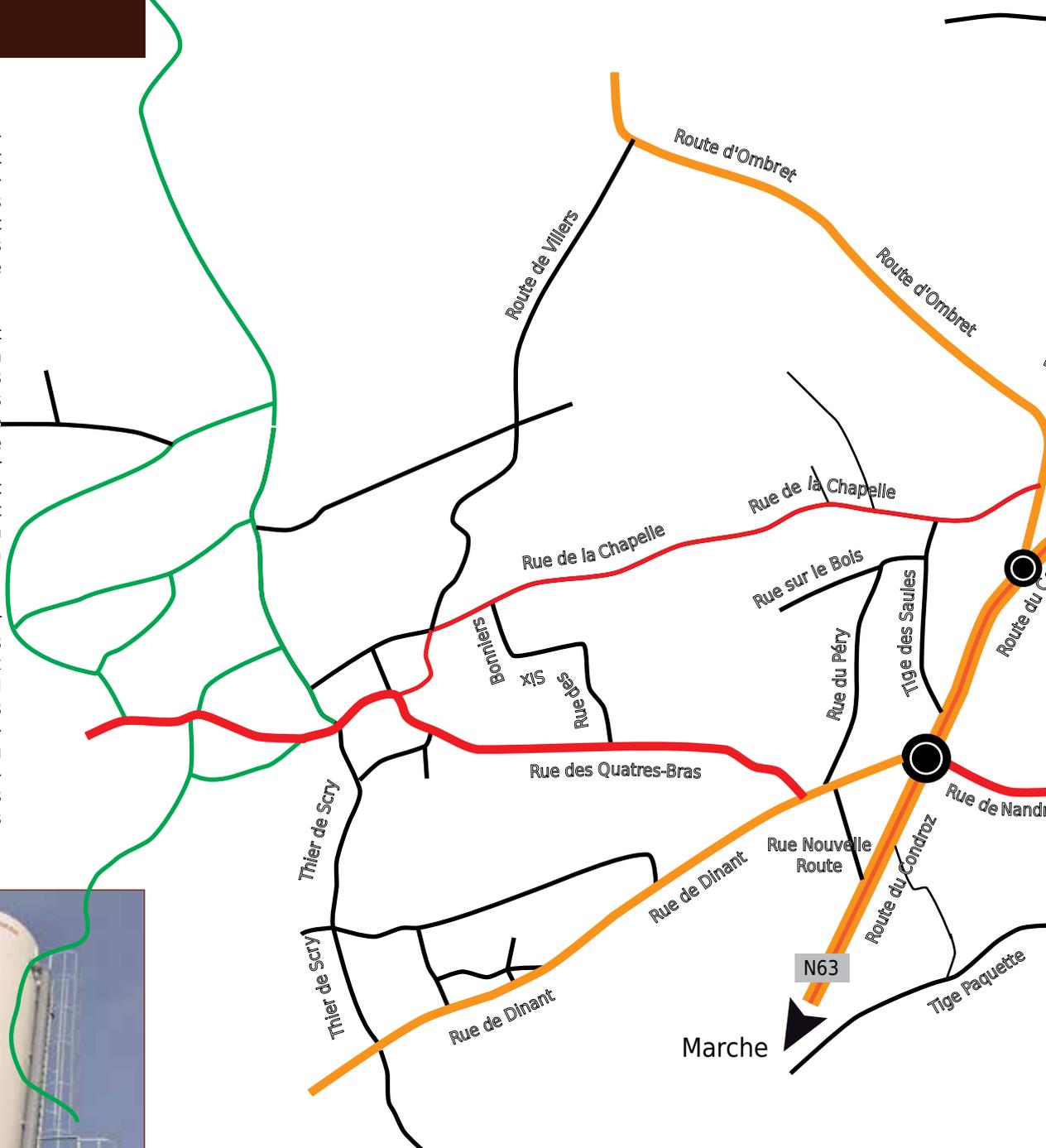
Pour être recevable, les candidatures (CV + lettre de motivation + passeport APE + acte de naissance et certificat de bonnes vie et mœurs datant de moins de 3 mois) devront parvenir, par voie postale, **au plus tard pour le 15 janvier 2013**, à la Présidence du CPAS de Nandrin, Tige des Saules n°22 à 4550 Nandrin.

Déneigement à Nandrin Hiver 2012 - 2013

Cet article a pour but de rappeler à chacun quels sont les axes routiers prioritairement déneigés et quand ils peuvent l'être... En rappelant que « déneigé » ne veut pas dire sans plus aucune neige et sans danger potentiel.

En effet, c'est avant tout à chacun de prendre un minimum de dispositions pour faire en sorte que les conditions hivernales ne deviennent pas une grosse prise de risque : adapter son véhicule (pneus, produit lave-glace,...), partir plus tôt et dégager les vitres de son véhicule avant de prendre la route.

D'emblée, il faut rappeler que notre commune n'est pas équipée pour faire face aux quantités de neige tombée il y a 2 ans et que, si pareilles circonstances se reproduisaient, il serait de nouveau fait appel à des sociétés extérieures ou des agriculteurs pour nous aider à dégager les voiries de notre commune.



Néanmoins, afin d'augmenter nos capacités d'intervention, notre commune a fait l'achat d'un silo à sel de 60 Tonnes, soit environ 2 semaines de salage complet des voiries communales.

Rappelons aussi que c'est le MET qui entretient et déneige les 3 axes routiers suivants : RN 63 (Route du Condroz), RN696 (Route d'Ombret) et RN 636 (Rue de Dinant). représentés en orange

Au niveau du service communal, un service de garde démarre tout les jours du 15/12 au 15/03 à 5h00 du matin pour dégager les 2 axes

routiers prioritaires sur la commune de Nandrin, à savoir les voiries où passent des autobus ainsi que les voies d'accès à l'hôpital de Fraiture et aux différents homes, c'est-à-dire l'axe Outrelouxhe Villers-le-Temple 4 Bras Nandrin Bouhaie puis Nandrin Berleur et, enfin, la rue d'Engihoul à Saint-Séverin.

Les 3 axes routiers entre Nandrin et la route du Condroz sont aussi dégagés, à savoir la rue Famioul, la rue de la Halète et la rue du Halleux. Concrètement, le camion de salage quitte l'atelier Tige des Saules à 5h15, il descend sur Villers-le-Temple via la rue de Dinant, la rue des



4 Bras, rue des Communes, Mannehay et fait demi-tour à la limite de Modave. Il revient vers le centre de Villers-le-Temple et repart vers les 4 Bras via la rue de la Chapelle, descend la rue de la Gendarmerie et remonte jusque la limite de Fraiture où il effectue un nouveau demi-tour. Il repart vers la Place Musin, prend la rue d'Esneux, remonte la rue de la Halète puis traverse le village de Saint-Severin jusqu'à la limite de la commune d'Engis où il effectue un nouveau demi-tour pour retourner jusque la Place Musin à Nandrin en passant par la rue Famioul. Enfin, le camion se rend jusque Anthisnes via les rues d'Esneux, des Martyrs et de Berleur.

Le cas échéant, il effectue une seconde tournée.

En parallèle à ce véhicule, 2 tracteurs circulent pour dégager les voiries dites secondaires.

Le 1^{er} tracteur tourne sur Nandrin et dégage les lotissements de la Croix-Claire, du Parc de la Gotte, la Croix-André, le Chemin de Sotrez, Favence, Faftu, Le 2^{ème} tracteur dégage les voiries secondaires de Villers-le-Temple, Yernée-Fraigneux et Saint-Séverin.

Bien entendu, en cas de situations difficiles, un service est prévu durant la nuit.

Voies rouges : déneigement

prioritaire des voies de pénétration, chemin de grande communication et circuits de transport en commun

Voies vertes et noires : déneigement secondaire ou d'accès difficile pour le camion de déneigement.



ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES ARSOUILLES

Annick Marchanf - rue de la Gendarmerie, 64
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.38.00
Nathalie Vincent - rue de la Tourette, 14 - 4550
Villers-le-Temple - gsm : 0497.84.64.79.

ACCEUILLANTES

CONVENTIONNEES

Garderie des tout-petits : Nandrin - Villers-le-
Temple - Saint-Séverin - Fraineux
M. Dardenne 085.51.26.07
N. Hansenne 085.51.10.12
C. Rulot 085.51.18.58 - F. France 085.51.26.42

AGENCE de VOYAGE

SERVICE VOYAGES

- Brasseur Eve
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN
Tél. : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be
eve.nandrin@servicevoyages.be

ANIMAUX

MOULIN BURETTE

rue de Dinant, 11 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51
info@burette.be - www.burette.be

BANQUES - ASSURANCES

EMILE JACQUES

Assureur Conseil - route du Condroz, 109
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.30.50
Fax: 085.51.30.67 - ejacques@emilejacques.be

ING

- Bureau Bernard Laffut sprl
place Ovide Musin, 13 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.14.50 Fax : 085.51.19.32
laffut.nandrin@ing.be

CBC

- Serge Stevart
route du Condroz, 21 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.97.70 Fax : 085.51.97.79
serge-stevart@cbc.be

CENTEA Dynamique Finances

rue de Dinant, 8 - 4550 NANDRIN
Tél: 085.84.69.49 Fax: 085.84.69.15
nandrin@centea.lu

CREDIT AGRICOLE

Micheline Devaux - route du Condroz, 105
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.15.53 Fax:
085.51.26.38 - bureau.devaux@portima.be

BNP PARIBAS FORTIS

Licata Gaetano - rue de Nandrin, 1
4550 NANDRIN - Tél: 085.71.04.90
Fax : 02.228.18.80 - nandrin@fortis.com

BATIMENT

ETS DEC SOL

- Francis Dupont
rue du petit Fraineux, 17
4550 NANDRIN FRAINEUX
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

JP&F BATI sprl

- Jean-Paul Schouteden
rue de Clémodeau, 41 - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.61.34.71 - www.jpfbati.be
schouteden@hotmail.com - GSM : 0475.69.05.79

BOISSONS - DRINK - LIVRAISON LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES

MAX BOISSONS

Carrefour Devillers, 6 - 4560 Clavier
Tél : 086.21.85.11 - info@maxboissons.be
GSM : 0479.53.84.83

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE DEFGNEE

Raphael Defgnee - Rue Godinasse, 2
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.13.67
Fax: 04.383.78.01 - raphaeldefgnee@skynet.be

BOUCHERIE SAUVAGE

J-F. Sauvage - route du Condroz, 304
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.44.44
boucherie.sauvage@gmail.com

BOULANGERIE

BOULANGERIE CROSSET

Le Cannele sprl - route du Condroz, 131/1
4550 Nandrin Fraineux - Tél: 085.51.25.10
www.boulangerie-crosset.be

COIFFURE

COCOON COIFF

- Gach Viviane
rue de la Tourette, 38 - 4550 Villers-le-Temple
Gsm: 0486.34.21.09 Fermer le dimanche & mardi

COUPE & COULEUR

Nathalie Moisse - route du Condroz, 113
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.24.88

MARC & YVES PIRLOT

Coiffure Hommes - Route du Condroz, 231
4550 NANDRIN - Tél : 085.82.85.10
Gsm 0475.84.65.95

NUANCE COIFFURE

route du Condroz 131/3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085/31.10.25 - www.nuancescoiffure.be -
nuancescoiffure@skynet.be

CUISINE

RAYGEO sprl

- G. Gerday
route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11 -
raygeocuisine@skynet.be

CADEAUX DECORATION

LA CACHOTTIERE

Brigitte Wiame - route
du Condroz, 131/2 - 4550 NANDRIN
Tél: 085/51.19.63 - lacachottiere@hotmail.be

LA TABLE ETC...

Rosella Faseli
route du Condroz, 310 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.15.72 - www.latableetc.be
info@latableetc.be

CERTIFICATEUR PEB

BRUXENTRA s.a.

- Philippe POLET
Audits énergétiques - Certif. PEB des bâtiments
rue Sur les Communes, 31
4550 Villers-le-Temple - Gsm 0473.30.58.09
Fax: 085.511.217 - philippe@phpolet.com

DISCOTHEQUE

MONASTERE DANCING

Tony Disciascio - route du Condroz, 245
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.30.87
www.monastere.be - info@monastere.be

DROGUERIE

MAISON PIVOT-BADOUX

rue de Dinant, 13 - 4550 Nandrin
Tél/Fax: 085.51.12.09

ELECTGROMENAGER

ETS DECHAMPS & FILS

rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax: 085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be

ENTRETIEN ESPACE VERT

PASSION JARDIN

- Olivier LEDOCK
Abris de jardins, car-ports, garages - Jardins rue
de la Chapelle, 23 - 4550 NANDRIN
Tel. 0476.43.04.84 - passionjardin@gmx.com -
www.passionjardin-abris.be

PASTURE Sébastien

Place Ovide Musin 13/2 - 4550 NANDRIN
gsm: 0474.51.52.31 - sebastiapasture@hotmail.com

ESTHETIQUE

POINT BEAUTE

- Ch. Marcotty
Croix André, 80 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.28.36 - gsm : 0476.98.53.13
www.pointbeaute.com

FLEURISTE

GARDENIA - Pépinières - Art floral
route du Condroz, 277 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.23.16.00 - Fax : 085.23.60.65
www.gardeniaplants.be - gardenia@live.be

LI P'TIT BUSQUET - Myriame Ernest
rue de la Gendarmerie, 45 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

GARAGE

GARAGE Laurent VAESSEN
rue Sylvain Gouverneur, 7 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.51.12.19
laurentvaessen@skynet.be

FG AUTO PIECES
route du Condroz, 7 - 4550 NANDRIN
nandrin@fgautopieces.be
Tél : 085.51.18.23 Fax : 085.51.25.18

GEOMETRE EXPERT

DONNE Gérald
rue Petit Seny, 1 - 4557 TINLOT
GSM : 0497.20.38.29 - gerald.donne@skynet.be
www.gerald-donne.be

QUOIBION Nicolas
route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42
nquoibion@skynet.be

HABILLEMENT

LA DIFFERENCE S.A.
route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.40.76 - s.quoibion@ladifference.biz
www.ladifference.biz

IMAGERIE INFRAROUGE

THERMIX
rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22
info@thermix.be - www.thermix.be

IMPRIMERIE

IMPRESSION sprl
avenue des alouettes, 10 - 4121 Neupré
Tél : 04.372.05.05 - GSM : 0478.92.07.07

INFORMATIQUE

ACTIVE UP - Conception de logiciels
Mengal Pierre - rue Haie Monseu, 3
4550 NANDRIN - Tél : 085.25.20.17
Fax : 085.25.20.18 - GSM : 0496.23.26.26
www.activeup.com

BOBERLIN - BENJAMIN BOBON
Services informatiques
1, rue du Tige - 4557 Tinlot
Tél : 085/512.203 - Gsm : 0475/694.232
contact@boberlin.be - www.boberlin.be

LA BULLE INFORMATIQUE
route du Condroz, 138 - 4121 Neupré
Tél : 04.371.37.22 Fax : 04.371.53.80
www.labulle.be - info@labulle.be

JARDIN - PLANTES - ARBRES

EVELETTE GARDEN
Tondeuse - Matériel de jardin - Serre
Bruno & Marc Evelette -rue de Nandrin, 7
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.14.33
Fax : 085.51.27.37 - www.evelettegarden.be

JOUETS - JEUX

SPIRALES - Liliane Veuchelen
rue de Dinant, 3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be
info@spirales.be - veuchelen@hotmail.com

LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL
rue de Dinant, 6 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.22

LINGE

COMPTOIR DU LINGE
Julie Dumont - rue du Condroz, 320/4
4550 NANDRIN - Tél : 04.365.86.81
juliedumont@tiscali.be

LOCATION DE MATERIEL

HENROTAY Robert
Location et vente de matériel horeca
sonorisation light - rue de Saint-Jean-Sart, 55
4557 Outrelouxhe - GSM : 0477.90.92.80

MAISON DE REPOS

JOUR DE MAI - Christine Ruelle
Route du Condroz, 331 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.30.78 - Fax : 04.371.48.38
jourdemail@skynet.be

MAZOUT

MAZOUT PREVOT
Rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN - Tél : 085.51.22.23
Fax : 085.51.11.06 - www.mazout-prevot.be
richard.prevot@wanadoo.be

MENUISERIE

**Menuiserie Michel DAULNE
& fils** - rue du Bosquet, 32 - 4550 Sainbt-Séverin
Tél/Fax : 04.371.27.76 - info@menuiserie-daulne.be
www.menuiserie-daulne.be

MENUISERIE LUIGI - Luigi Lorenzoni
rue des roses, 5 - 4550 Saint-Séverin
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mluigi@skynet.be

MEUBLE

AMBIANCE PLACARD
route du Condroz, 410 - 4550 NANDRIN
Tél: 04.384.42.62 - www.ambianceplacard.net
belcuisine@skynet.be

OPTICIEN

OPTIQUE DESIGN - Claude Schyns - route
du Condroz, 127/1 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél / Fax : 085.51.35.05

PEINTURE

COLLIN Jean-Luc
rue La Basse, 16 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.20.03 - Fax : 085.51.41.61

FORT Gianni
rue Sylvain Gouverneur, 35 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.82.88.32

PHARMACIE

PHARMACIE BAECKEN
route du Condroz, 207 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.75

PHARMACIE CLOUX
rue Mannehay, 3 - 4550 Villers-le-Temple
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

PHARMACIE LION
Place Musin, 5 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

PHOTOGRAPHIE

PHOTO-NANDRIN - P. et F. Dujardin
route du Condroz, 127 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél : 085.51.35.78 Fax : 085.51.30.78

PLOMBERIE

PEETERS PATRICK
rue des Trihettes, 8 - 4550 SAINT-SEVERIN
Tél/Fax : 085.51.13.84

POELERIE QUINCAILLERIE GAZ

EHLEN-BOURGUIGNON
rue de Nandrin, 2 - - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.11.69 Fax: 085.51.33.50 - contact@ehlen.be

SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

XL GROUP
La Petite Vaux, 13 - 4550 NANDRIN - Tél : 04.361.15.55
Fax : 04.263.18.76 - xl.group@skynet.be

STATION SERVICE

TOTAL RICHARD PREVOT
rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.22.23 Fax : 085.51.11.06
richard.prevot@wanadoo.be

TEXACO - Lodoli Cindy
route du Condroz, 25 - 4550 NANDRIN
Tél : 085/23.24.49 - Fax : 085/ 31.34.48

SUPERMARCHE

INTERMARCHÉ - D. & L. Barthelemy
route du condroz, 318 - 4550 NANDRIN
Tél. 04.372.90.76 - econan@skynet.be

PROXY DELHAIZE - Didier Dessart
route du Condroz, 243 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48
proxy.nandrin@skynet.be

SYNDIC DE COPROPRIETE

C.K. GESTION
rue de Manesse, 6 - 4550 Villers-le-Temple
Tel: 085 84 50 84. - Gsm: 0475 46 58 92
FAX: 085 84 45 84 - www.ckgestion.be
ckg@ckgestion.be

TITRES SERVICES

ACTIV'SERVICES Damiot Caroline
route du Condroz, 129/1 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.25.24.55 - info@activeservices.be
www.activeservices.be

DOMESTIC SERVICES
route du Condroz, 320/5 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.367.37.58 - Fax : 04.367.37.65
angele.dantinne@domestic-service.be

TRAITEUR

LA CUISINE DE MEURISSE
Route du Condroz, 311 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 04.222.32.22 - Gsm : 0495.32.32.22
www.lacuisinedemeurisse.be
info@lacuisinedemeurisse.be

SAVEURS & TRADITIONS
Philippe Bomersomme - route du Condroz, 129/2 -
4550 NANDRIN - Tél/Fax : 085.23.24.64

VEHICULES ELECTRIQUES

VHELEC sprl - J.HALLEUX & FILS
rue Saint-Jean-Sart, 24 - 4557 OUTRLOUXHE
GSM : 0475.92.54.65 - Fax :085.41.10.13
www.vehicule-electrique.be

Inscrivez-vous sur
covoitstop.be
Et gagnez un IPAD,
un SMARTPHONE
ou un des nombreux autres prix

LA LIBERTE
AU BOUT
DU DOIGT

COVOIT'
STOP

Infos dans votre
Administration
communale, sur
www.covoitstop.be
ou en scannant le code à droite



TEC
ethias
VAP
FEADER
Province de Liège
Pays des Condruses
GROEA
OURTHE-AMBLEVE

Avec le soutien de la Région wallonne, de la Province de Liège et de son Service Environnement.
Editeur responsable: asbl GROEA (Jacques LILJEN), place de Chézy 1 à 4920 Harzé
www.groea.be

COVOIT'STOP, inscrivez-vous et gagnez un Ipad ou un smartphone !

COVOIT'STOP est fondé sur un réseau d'arrêts privilégiés pour pratiquer l'auto-stop et est organisé via une inscription préalable des membres - piétons et automobilistes - dans une base de données.

Après Sprimont, Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont et Stoumont, les communes d'Anthignes, Esneux, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet, Tinlot et Trooz ont rejoint le réseau en septembre 2012 et d'autres communes suivront encore bientôt...

Inscrivez-vous au COVOIT'STOP et gagnez un Ipad, un smartphone ou un des nombreux autres prix, grâce à la collaboration d'Ethias et de nos partenaires locaux !

Plus il y aura de membres COVOIT'STOP et plus le système sera efficace !

Piétons et automobilistes, inscrivez-vous gratuitement sur www.covoitstop.be ou via les dépliants disponibles dans votre Administration communale.

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) organisera, en janvier 2013, un tirage au sort parmi les personnes qui se seront inscrites au COVOIT'STOP avant le 31 décembre 2012 à minuit.

Vous êtes déjà membre ? Inutile de vous réinscrire, vous figurez automatiquement parmi les participants ! Peut-être aurez-vous la chance de remporter un Ipad, un smartphone ou encore des entrées pour des attractions touristiques de la région, des produits du terroir, des bons dans des restaurants... Rendez-vous sur le site www.covoitstop.be pour plus d'infos !

COVOIT'STOP, c'est ... 13 communes - Plus de 350 arrêts - Plus de 1800 membres

Iles de Paix en campagne les 11, 12 et 13 janvier

Un petit geste qui peut tout changer

À la mi-janvier, les 40 000 bénévoles d'Iles de Paix seront une nouvelle fois sur la brèche, un peu partout, en Wallonie et à Bruxelles. Ils vous proposeront un geste de solidarité en faveur de populations défavorisées d'Afrique et d'Amérique du Sud. L'argent récolté par la vente de modules et de cartes postale sera entièrement affecté au financement de programmes de développement dans des régions difficiles où les familles paysannes peinent à manger à leur faim. 200 000 personnes sont concernées, dans 8 communes du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Pérou.

Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie. La devise d'Iles de Paix, c'est sa démarche. L'association, fondée par Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix 1958, mise sur le self help, la capacité des populations à se sortir, par leurs propres moyens, de la pauvreté. Et cette capacité est améliorée par des programmes

de formation, qui occupent une place centrale dans toutes les interventions d'Iles de Paix.

Le coup de pouce qui fait déclic. Il faut parfois peu de choses pour débloquer la situation d'une région qui va mal. Les gens ont des projets, des idées, mais pas toujours les moyens de les réaliser. Iles de Paix propose l'apport d'une équipe proche des gens, sur place, qui voit avec eux quels sont les problèmes et comment on peut les résoudre. C'est ensemble, en échangeant, que des solutions sont définies. Ce qui est important : miser sur des projets simples, peu coûteux, que les bénéficiaires peuvent gérer eux-mêmes, et durablement.

Un travail en trois dimensions. Iles de Paix agit d'abord pour que les familles mangent à leur faim et améliorent leurs revenus : un champ irrigué, des techniques de culture améliorées, du bétail de meilleure qualité et mieux soigné... Deuxième priorité : assurer aux gens des services de base dont on ne peut se passer : écoles, centres de santé, fourniture en eau potable... Iles de Paix aide aussi les communes qui sont ses partenaires à mieux gérer les affaires locales, dans l'intérêt de tous leurs citoyens.

Un geste qui compte. Ce sont les sympathisants d'Iles de Paix qui lui permettent de réaliser ses projets de développement dans le Sud. L'association vous invite à faire de sa 43e campagne annuelle une grande réussite. Un petit geste de solidarité, ajouté à tant d'autres, peut faire la différence !

- Les sachets de modules (ou de cartes postales) sont vendus à 5 €
- Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles : www.ilesdepaix.org - info@ilesdepaix.org - 085 23 02 54
- Vous pouvez aussi faire un don sur le compte BE97 0000 0000 4949, déduction fiscale dès 40 € par an





Opération Arc en ciel



Depuis 1954, l'ASBL Arc-en-Ciel est un service d'aide actif dans le domaine de l'enfance défavorisée. Cela fait donc plus d'un demi-siècle que les associations d'enfants bénéficient de la générosité de la population via l'opération organisée par l'ASBL.

Cette année, ce sera la 59ème Opération Arc-en-Ciel qui se déroulera le week-end des 9 et 10 mars 2013.

DON DE SANG, DON DE VIE

NANDRIN Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 21/03/2012
de 16h00 à 19h00



Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 13/03/2012
de 17h00 à 19h30

QUI PEUT DONNER DU SANG ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, et en bonne santé, peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang.



Pour plus d'informations sur le don de sang et les centres de collectes proches de chez vous, surfez sur www.transfusion.be ou contactez-nous gratuitement au 0800 92 245



Voici quelques semaines, nous annonçons que les communes de Marchin, Modave et Nandrin étaient retenues comme communes pilotes pour développer un réseau de mobilité douce, utilisant au maximum les sentiers et chemins vicinaux existants. L'idée est de promouvoir les déplacements à pied au moyen de liaisons douces et sécurisées au sein des villages et entre les lieux de vie de ces 3 communes.

Cette étude, soutenue financièrement par la Wallonie, est proposée et coordonnée par l'asbl Sentiers.be qui dispose d'une expertise dans ce domaine. Le GAL Pays des Condruses apportera son soutien aux trois communes pilotes tout au long du projet.

Depuis, le projet, comptant 5 étapes, est mis sur lessentiers.

Pour rappel, l'étude commencera par la réalisation d'une cartographie de ce qu'on appelle l'inventaire de droit, en compilant les données existantes (Atlas des chemins vicinaux et annexes, plans cadastraux, etc.). Celle-ci sera ensuite complétée par un inventaire de terrain pour connaître l'état actuel des chemins et sentiers. Ce dernier sera réalisé grâce à la participation de citoyens locaux bénévoles.

Et quoi d'autre ? Les données cartographiques sont réunies et le 7 novembre se tenait la réunion de lancement du projet. L'inventaire de droit est entamé et devrait être terminé fin janvier 2013.

Les prochaines étapes ?

- Un appel aux particuliers et associations bénévoles pour la vérification de l'état des chemins et sentiers est en cours. Nous serons évidemment attentifs à intégrer le travail déjà accompli dans le cadre d'autres inventaires en cours comme ceux du Rando Condros ou le Programme paysage. Les consignes pour effectuer cet inventaire de terrain leur seront communiquées lors d'une séance d'information prévue en février 2013.
- Des réunions de concertation seront ensuite organisées dans le courant de l'année 2013 afin de dégager des propositions d'itinéraires piétons entre les différents villages. L'ensemble des propositions validées par les Conseils communaux constituera le réseau. Celui-ci sera progressivement réhabilité, balisé et entretenu pour que vous puissiez en profiter quotidiennement.

Si vous souhaitez en savoir plus :

- Notre article précédent sur le même sujet : <http://www.galcondruses.be/index.php/mobilite/108-demarrage-proche-dun-reseau-transcommunal-de-mobilite-douce-pour-trois-communes-du-gal>
- Etapes des projets de réseau communal de mobilité douce selon Sentiers.be : <http://sentiers.be/spip.php?rubrique102>

Vous voulez déjà vous inscrire comme citoyen pour l'inventaire de terrain :

beatrice.georges@galcondruses.be ou 085 27 46 16, qui coordonne le groupe 'bénévoles' dans le cadre du projet 'réseau de mobilité douce'.

Dans le cadre de sa fiche mobilité, le GAL tente de promouvoir des initiatives visant à utiliser l'auto de manière plus rationnelle ou à tout le moins de la partager le plus possible.

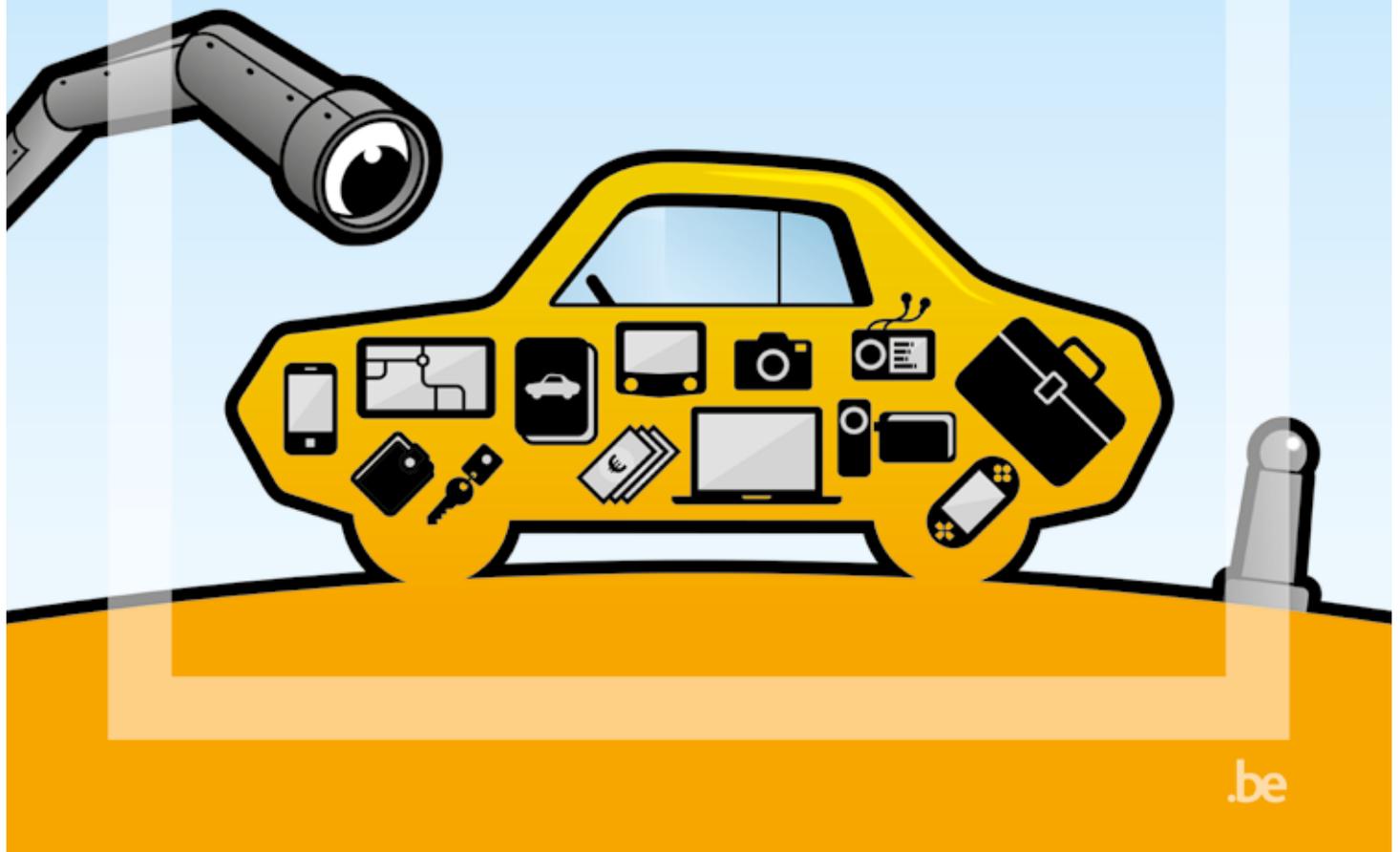
Il organise une séance d'information, le mardi 28 août à 19 h, sur un nouvel outil « mobilité » : le partage de voiture.

L'autopartage / autodelen, déjà actif en Flandre arrive maintenant en Wallonie sous le nom de AUTOPIA et est proposé par l'asbl TAXISTOP.
Pour plus d'infos sur le service AUTOPIA : www.autopartage.be

Béatrice Georges / Chargée de mission - mobilité
rue de la Charmille 16 - 4577 Strée- Modave
tél : 085 27 46 16 mob: 0473 370 178 fax: 085 27 46 11

La prévention, une bonne habitude !

Objet en vue ? C'est perdu !



Eviter le vol dans votre voiture ? Enlevez tous les objets de valeur !

Tous les ans, 80.000 Belges déclarent un vol commis dans leur voiture. Donc, lorsque vous gardez votre véhicule, veillez toujours à enlever tout ce qui présente de la valeur. **N'oubliez pas non plus vos documents de bord**, essayez la marque laissée par la ventouse du GPS, éteignez la fonction bluetooth et Wi-Fi, et fermez bien le véhicule à clé.

Plus d'infos : www.besafe.be



Service Public
Fédéral
FINANCES
Administration Centrale
des Douanes et des Actes



Veiligheid en Preventie
Sécurité et Prévention



Écopasseur

Travaux d'isolation ? Performance Energétique des Bâtiments ? Réduction de vos factures d'énergie ? Ou toute autre question en matière de logement, d'énergie et de développement durable ? Les communes d'Anthisnes, Nandrin et Tinlot ont désormais **un écopasseur qui est là pour vous aider et répondre à vos questions.**

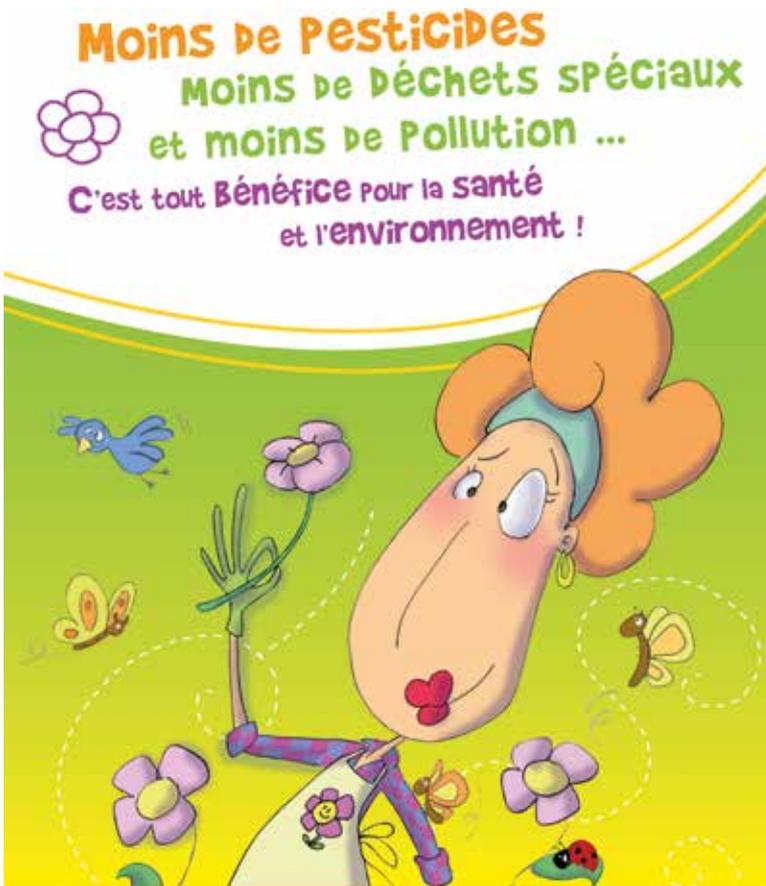
Chaque ménage wallon dépense en moyenne **2500 à 3000 €** par an pour payer son énergie (électricité, chauffage, déplacements, ...). Les prix de l'énergie allant en augmentant et les préoccupations environnementales devenant de plus en plus pressantes, les économies d'énergie s'imposent. Et cela en ayant un confort équivalent ou même amélioré !

En tant qu'écopasseur, mon rôle est d'aider les habitants et la commune à utiliser l'énergie de manière rationnelle et responsable. Pour économiser cette précieuse énergie, divers moyens existent. Parmi ceux-ci, il y a l'amélioration de la performance énergétique de son habitation en isolant ou en installant du double

vitrage, ou encore en investissant dans une nouvelle chaudière performante quand l'ancienne a rendu l'âme. Ces démarches peuvent en outre donner droit à des primes pour aider à l'investissement.

Cependant, il existe également des petits gestes beaucoup moins coûteux, voire gratuits, qui ont toute leur importance. Par exemple, éteindre les luminaires inutiles, utiliser des ampoules économiques, couper le chauffage dans les pièces inoccupées, diminuer son thermostat de 1° (-7 % sur sa facture annuelle de chauffage), ne pas laisser d'appareil en veille, etc. Car n'oublions pas que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !

Pour toutes vos questions, l'adresse e-mail à retenir est **ecopasseur@nandrin.be**.



Brochure disponible auprès de votre administration communale
UNE INITIATIVE DE VOTRE COMMUNE ET D'INTRADEL



Urbanisme & environnement

Donnons vie à l'eau!

ENQUETE PUBLIQUE

relative aux projets de plans de gestion établis pour les parties wallonnes des quatre districts hydrographiques internationaux

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 11/06/2012 au 18/01/2013 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal ou à la D'GARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la D'GARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée par votre commune. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de la personne de contact.

Horaires des permanences :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h;
- le mercredi également de 13h30 à 15h30;
- le jeudi également de 18h à 20h.

Personne de contact dans votre commune :
CALLEBAUT Xavier - 085/51 94 99

Une séance de clôture sera organisée le
18 janvier 2013 à 11h.

Donnez-nous votre avis !

* Site des contrats de rivière :

http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Projet de catégorie A.2. (article D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement). Le projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.



REJOIGNEZ-NOUS POUR BÂTIR UN MONDE MEILLEUR

Envie de sortir du ronron quotidien, de prendre des vacances différentes ?

Rejoignez-nous pour un mois !

Si vous partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine,

vous apportez un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté, en vous impliquant dans un projet d'équipe bien concret ;

vous découvrez une région, un pays, sa culture, et surtout ceux qui y vivent ;

vous revenez transformé, avec un autre regard sur la vie...

... après avoir participé à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale ou paramédicale.

Intéressé ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.

En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines (parfois trois), dont l'essentiel est consacré au travail de chantier - en collaboration avec des ouvriers locaux - et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août (et probablement aussi en octobre).



Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'informations, prévue le samedi 8 décembre 2012 ou le samedi 19 janvier 2013 à Louvain-la-Neuve.

Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes :

Roseline Van Dyck : Rue Constantin Meunier 8, 1348 Louvain-la-Neuve - tél 0479/31.28.48 ; roseline.vandyck@uclouvain.be

Anny Priest : Avenue Guillaume Van Leeuw 41, 1140 Bruxelles

tél 02/245.79.08 ou 0473/57.06.26 ;

priestanny@yahoo.fr

Jean-Paul Straus

Avenue de la Charte d'Otton 2

5030 Gembloux

tél 081/61.32.86

jpstraus50@yahoo.com

LES GEANTS CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 25, 26 ET 27 JANVIER 2013

La Belgique est une terre de géants. Dans quelques régions, chaque ville ou chaque village a sa ou ses figures gigantesques, témoins d'un folklore parfois plusieurs fois centenaire. Mais les géants ne sont pas forcément folkloriques. Et même pas forcément grands en taille. Parfois, les actes que l'on pose nous rendent grands. Immensément grands. Gigantesques.

Outre-mer et ici

Ces « géants du quotidien », Action Damien en connaît beaucoup. Des hommes, des femmes et des enfants qui, en Belgique ou dans ses projets, font avancer sa cause. Qu'il s'agisse d'un médecin au Nicaragua, d'un bénévole en Belgique, d'un kiné en Inde, d'une infirmière au Congo, d'un donateur régulier ou occasionnel ou d'un enfant qui vend des marqueurs pendant une heure devant une grande surface lors du dernier week-end de janvier... tous font de grandes choses pour permettre à Action Damien de continuer sa lutte contre la lèpre qui mutilé et la tuberculose qui tue.

338.461 malades

Et ça marche. En près de 50 ans, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont soigné des millions de personnes. En 2011, 338.461 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose ont pu retrouver la santé et un avenir. En montrant parfois un courage qui les a grandi eux aussi.

40 euros pour sauver une vie

Mais la lutte continue. Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). Chaque année, la lèpre fait plus de 250.000 nouveaux malades, qui risquent les mutilations et l'exclusion s'ils ne sont pas soignés à temps. C'est pourquoi Action Damien partira en campagne les 25, 26 et 27 janvier 2013. Elle demandera à la population belge de l'aider à nouveau dans sa lutte, en lui donnant les 40 euros qui suffisent à soigner un malade. De se grandir encore une fois en vendant ou en achetant ses marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou en faisant un don (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

Elle demandera à la population belge de poser un grand acte pour que les 1.200 « géants du quotidien » qui travaillent pour elle outre-mer puissent continuer à lutter sans merci contre les maladies de la pauvreté.

Action Damien, Bd Léopold II n° 263, 1081 Bruxelles.

www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

L'indifférence tue,
Action Damien soigne.

Bien recevoir votre courrier ? Tout commence par une boîte aux lettres adaptée

Vous avez envie de recevoir votre courrier à temps ? Et en parfait état ? C'est aussi l'objectif que nous nous fixons jour après jour. Et vous pouvez nous y aider ! En disposant d'une boîte aux lettres adaptée, et placée à un endroit accessible.

Votre courrier est précieux

Vous êtes sensible à un service essentiel de bpost : la distribution de votre courrier, chaque jour ouvrable de la semaine. Tout naturellement, vous avez envie de recevoir votre précieuse correspondance à temps et en parfait état. Et c'est aussi le souhait et l'objectif de toute l'équipe de bpost.

Vous pouvez nous aider à vous offrir un service optimal. En disposant d'une boîte aux lettres

adaptée, placée à un endroit facilement accessible, en bordure de voie publique, vous facilitez le travail de votre facteur et vous avez la garantie de recevoir votre courrier à temps et en bon état.

Les 6 règles obligatoires pour une bonne réception du courrier

• **Emplacement**
Votre boîte aux lettres doit se trouver à la limite de la voirie*.

Dans les habitations comptant plus de 4 boîtes aux lettres, les boîtes peuvent être placées soit sur la porte d'entrée, soit au rez-de-chaussée à un endroit facilement accessible et bien éclairé.

• **Accès**
L'accès à la boîte aux lettres doit toujours être libre et sans danger.

• **Ouverture**
Votre boîte doit présenter une ouverture d'au moins 23 cm de large et 3 cm de hauteur. .

• **Taille**
Votre boîte doit être suffisamment grande pour pouvoir recevoir une grande enveloppe (format C4).

• **Hauteur**
L'ouverture de votre boîte doit se situer à une hauteur de 70 à 170 cm.

• **Numérotation**
• La numérotation de votre boîte doit être visible et lisible depuis la voirie (y compris dans l'obscurité).

• Précaution non obligatoire, mais vivement conseillée : indiquez le nom de tous les habitants sur la boîte aux lettres.

• **Numéro de boîte**

• Si plusieurs numéros de boîtes ont été attribués à un seul numéro de maison, les numéros de boîte doivent être mentionnés de manière lisible et visible sur ou à proximité des boîtes aux lettres correspondantes. Cette numérotation doit suivre un ordre logique et se composer, de préférence, uniquement de chiffres.

• Précaution non obligatoire, mais vivement conseillée : indiquez le nom de tous les habitants sur la boîte aux lettres.

*Vous pouvez également retrouver ces règles dans l'arrêté ministériel du 20/04/2007. *Moniteur Belge - 01 juin 2007.*

112 et 101 pour les appels urgents uniquement

appels urgents



pas de blabla

Imaginez-vous que soudainement, votre friteuse prenne feu, votre maman tombe de l'escalier ou que vous surpreniez quelqu'un en train de cambrioler chez votre voisin. Vous appelez un numéro d'urgence parce que vous avez besoin que les pompiers, une équipe médicale ou la police vienne rapidement sur place. A l'autre bout du fil, un opérateur vous pose des questions, vous conseille et prévient alors les services de secours nécessaires.

Que se passe-t-il si vous appelez un numéro d'urgence alors que vous n'avez pas réellement besoin d'une aide urgente ? Cela arrive-t-il souvent ? Quelles en sont les conséquences ?

Numéros d'urgence en Belgique

En Belgique, il existe deux grands numéros d'urgence :

- 112 pour les pompiers et les ambulances
- 101 pour la police

De plus, le 112 est un numéro d'urgence européen. Si vous voyagez en Europe, vous pouvez former le 112 pour alerter que ce soit les pompiers, une équipe médicale ou la police.

Que devez-vous dire lorsque vous appelez un numéro d'urgence ?

Généralement, lorsque vous composez un numéro d'urgence, vous vous trouvez dans une situation stressante. Il est toutefois essentiel que vous communiquiez des informations correctes et précises à l'opérateur et que vous répondiez à toutes ses questions.

Indiquez-lui :

- l'endroit exact
- ce qui s'est passé
- s'il y a des blessés
- qui vous êtes

Quelle est la différence entre un appel urgent et un appel non urgent ? Quelques exemples.

Vous pouvez appeler le 112 ou le 101 si vous avez besoin de l'aide rapide des pompiers, d'une équipe médicale ou de la police. Si la situation n'est pas urgente, il est préférable d'appeler les pompiers locaux, votre médecin généraliste (en dehors des heures le service de garde de médecine générale) ou la police locale.

Il existe aussi d'autres numéros d'urgence pour les problèmes spécifiques, par exemple les centres de prévention du suicide ou le centre antipoisons.

Quelques conseils utiles :

Attendez patiemment qu'on vous réponde. Ne raccrochez pas, cela vous ramènerait au début de la liste d'attente.

Si vous avez appelé un numéro d'urgence par

erreur, ne raccrochez pas, mais signalez à l'opérateur que tout va bien, afin qu'il sache qu'il n'y a pas d'urgence.

Que se passe-t-il si vous n'avez pas besoin d'une aide urgente mais que vous appelez quand même un numéro d'urgence ?

Des personnes appellent un centre d'appels urgents pour toutes sortes de raisons : parce qu'ils ont besoin d'une aide d'urgence, mais aussi pour réserver un taxi ou par erreur lorsqu'ils n'ont pas bloqué le clavier de leur GSM. En Belgique, plus d'un appel sur quatre à un centre d'appels urgents ne constitue pas une urgence.

Si vous appelez les secours sans raison valable, vous empêchez les opérateurs des centres d'appels urgents de répondre aux appels de personnes qui en ont réellement besoin. Elles doivent donc attendre plus longtemps avant d'obtenir une réponse et avant l'intervention des secours. Les personnes qui appellent délibérément les numéros de secours « pour faire une blague » s'exposent à des poursuites judiciaires qui peuvent mener à des condamnations pénales.

Souhaitez-vous être secouru le plus rapidement possible ? Alors, ne composez le 112 ou le 101 que si vous avez vraiment besoin d'une aide des pompiers, d'une équipe médicale ou de la police.

En d'autres termes, « les appels urgents : pas de blabla ».

Pour plus d'informations, consultez le site Internet www.sos112.be.

Quand pouvez-vous appeler ?

- Si un bâtiment, une forêt ou un véhicule est en feu.
- En cas d'accident grave avec des blessés ou des morts.
- Si vous êtes victime ou témoin d'une bagarre.
- Si vous découvrez un cambrioleur.
- ...

Quand ne pouvez-vous pas appeler ?

- Pour vérifier si le 101 ou le 112 fonctionne.
- Pour faire une blague.
- Si vous avez besoin de renseignements généraux, comme un numéro de téléphone ou une adresse.
- ...

Installation du nouveau conseil communal

Le lundi 3 décembre 2012, suite aux élections communales du 14 octobre dernier, les nouveaux élus ont prêté serment à la salle communale de Saint-Séverin devant un public particulièrement nombreux. Les conseillers de l'action sociale ont également été élus de plein droit.

Après vérification des pouvoirs par le bourgmestre sortant, Monsieur Joseph NANDRIN, le 1^{er} échevin sortant réélu, Monsieur Michel LEMMENS, est d'emblée invité à prêter serment entre les mains du bourgmestre sortant.

Suit la prestation des conseillers dont voici l'énumération : (voir page de droite)

Mesdames et Messieurs de POTTER-WOLFS Anne, EVRARD Marc, POLLAIN Daniel, RAMELOT Benoît, LECERF-ZUCCA Béatrice, PIRE Axel, BRASSEL Guy, TILMAN Charlotte, PIRON Jeannick, MOTTET Guy, LICATA Vincent, HENRY Alain, COP Eric, DEHARENG Henri, BRANDT Murielle et PIOTROWSKI Bogdan.

Prestation de serment du bourgmestre Michel Lemmens

Les mandataires prêtent le serment d'usage en ces termes :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. »

C'est également lors de cette séance que le bourgmestre Michel LEMMENS et les échevins, Daniel POLLAIN, Henri DEHARENG, Anne de POTTER-WOLFS, Charlotte TILMAN et Béatrice LECERF-ZUCCA ont été installés et ont, à leur tour, prêté serment après adoption du pacte de majorité.

Lors de cette séance, les conseillers de l'action sociale ont été élus de plein droit ; il s'agit de : Mesdames et Messieurs Pierre GEORIS, Paulus MERKELBACH, André JAMINON, Guy MOTTET, Viviane JACQUART, Isabelle CORNELIS, Marianne DELREE et Emilie DEMEUSE. Tout comme ceux-ci, la nouvelle présidente du centre public d'action sociale, Madame Béatrice LECERF-ZUCCA prêtera serment officiellement dans le courant du mois de janvier. Enfin, deux conseillers de police ont également été élus lors de cette séance ; il s'agit de Messieurs Henri DEHARENG et Benoît RAMELOT.

Cette séance d'installation du nouveau conseil communal s'est clôturée par la traditionnelle photo de groupe et le verre de l'amitié à la salle de Saint-Séverin.



Le nouveau collège communal



| | |
|--|-------|
| Mesdames et Messieurs de POTTER-WOLFS Anne | 1 - 2 |
| EVARD Marc | 3 |
| POLLAIN Daniel | 4 |
| RAMELOT Benoît | 5 |
| LECERF-ZUCCA Béatrice | 6 |
| PIRE Axel | 7 |
| BRASSEL Guy | 8 |
| TILMAN Charlotte | 9 |
| PIRON Jeannick | 10 |
| MOTTET Guy | 11 |
| LICATA Vincent | 12 |
| HENRY Alain | 13 |
| COP Eric | 14 |
| DEHARENG Henri | 15 |
| BRANDT Murielle | 16 |
| PIOTROWSKI Bogdan. | 17 |

Quand avez-vous testé votre détecteur de fumée la dernière fois ?

Un détecteur de fumée qui fonctionne correctement peut vous sauver la vie en cas d'incendie. Pour vous assurer que votre détecteur de fumée fonctionne bien, il est essentiel de le contrôler et de le tester régulièrement. En effet, un détecteur de fumée en bon état de marche doublera vos chances de survivre à un incendie!

5 règles pour une sécurité maximale

1. Testez votre détecteur de fumée régulièrement.

Pour ce faire, appuyez sur le bouton de test pendant quelques secondes. Si l'alarme ne retentit pas, vérifiez que la pile est correctement placée et remplacez-la si elle est plate.

2. Remplacez les piles chaque année.

De nombreux détecteurs de fumée fonctionnent sur piles et celles-ci finissent par s'user. Or, il est difficile de connaître la durée de vie des piles. C'est pourquoi il importe de tester votre détecteur de fumée tous les mois. Nous vous conseillons d'ailleurs de remplacer les piles une fois par an. Choisissez un moment fixe, p.ex. le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été.

Si, dans l'intervalle, une pile a besoin d'être



remplacée, le détecteur émettra de temps à autre un petit signal et ce, pendant maximum 30 jours. Vous saurez dès lors qu'il est grand temps de remplacer la pile.

Bien entendu, ces consignes ne s'appliquent pas aux détecteurs avec pile incorporée. En effet, lorsque la pile est plate, c'est tout le détecteur de fumée qui doit être remplacé.

3. Nettoyez régulièrement votre détecteur de fumée.

La poussière et la saleté risquent de nuire au bon fonctionnement du détecteur de fumée. Dépoussiérez donc régulièrement votre détecteur à l'aide d'un chiffon ou de l'aspirateur. Si nécessaire, vous pouvez également utiliser un chiffon légèrement humide.

4. N'oubliez pas la date d'expiration

Un détecteur de fumée dure maximum 10 ans. Ensuite, il faut le remplacer. En achetant un détecteur de fumée, vérifiez que la date de fabrication et/ou de remplacement sont mentionnées. Si ce n'est pas le cas, inscrivez la date d'achat à l'aide d'un marqueur sur le dessous de votre détecteur. Ainsi, vous saurez environ quand le détecteur doit être remplacé. Par ailleurs, chaque fois que vous remplacerez la pile du détecteur, profitez-en pour vérifier cette date.

5. Ne peignez jamais votre détecteur de fumée.

Même si ce n'est pas le plus bel objet de votre habitation, n'essayez pas de dissimuler votre détecteur p.ex. en le peignant dans la même couleur que le plafond. Comme la saleté et la poussière, une couche de peinture peut aussi entraver le bon fonctionnement d'un détecteur de fumée.

Pour plus d'infos sur les détecteurs de fumée : www.nejouezpasavecfeue.be

« Expressions Commune(s) »
organise le Dimanche 6 janvier 2013
Salle Communale de Saint-Séverin,
dès 11h30

La Traditionnelle Choucroute
De l'An Neuf

Au menu :

Choucroute garnie
(choucroute, jambonneau, saucisson polonais, saucisse de Francfort, lard fumé, purée)

Dessert & Café

Alternative :
Dinde au ragout de champignons

Prix : Adultes 20 € - Enfants 7 €

Réservation au plus tard le 31 décembre 2012 auprès de :

| | |
|---------------------|---------------|
| Hubert Balthazar : | 04/371.41.91 |
| Antoine Biémont : | 0479/68.74.10 |
| André Jaminon : | 085/51.17.15 |
| André Leclère : | 085/51.16.36 |
| Joseph Nandrin : | 0475/70.45.50 |
| Salvatore Spitali : | 0476/54.58.06 |

Apéritif offert

NANDRIN
La belle en Condroz

Ou via le site : www.expressionscommunes.be

Éditeur responsable : Pierre Georis - 11 Rue des Houssales - 4550 Nandrin